



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 6 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le mardi 6 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur P. BLANCHARD  
Etaient présents : Etaients présents : MM. BLANCHARD, LECORGNE, MACAUD, Mme METRAS, M. BERTHELOT, Mme BOUTIN, MM. CODOGNET, FERRET, Mmes FERRON, LEGER, MM. POMAREDE, SIMON, Mme VANHOUTTE excusés : MM. MEMON REDON  
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Amélie VANHOUTTE

**Délibérations**

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :  
désigne comme membres complémentaires du groupe d'acteurs locaux pour l'inventaire des zones humides :  
Un élu : M. MACAUD Claude, deux agriculteurs : M. SERANDON-LASSALLE Stéphane et M. POUPARD Laurent, un agriculteur dont le siège d'exploitation est extérieur à la commune : M. SOUCHET Laurent (Dompierre sur mer) un représentant de la LPO 17, un chasseur : M. DURAND Daniel et un pêcheur : M. LEMBERT Germain, un représentant de la Fédération de la Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique un représentant de la CLE ou de la cellule animation de la CLE, un représentant de la CDC Aunis Atlantique

Afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2017 approuve la création de 2 emplois d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps non complet à compter du 1er juillet 2017

Révisé les prix des repas pris à la cantine à partir du 1er septembre 2017, enfant : 2,85 € adulte : 3,80 €  
Et les prix de garderie 1/2 de garderie : 1,05 € la demi-heure et le forfait du mercredi

Fixe le prix du repas du 14 Juillet 2017 à 8 € pour les adultes et 3 € pour les enfants de moins de 12 ans  
Délibération suivie d'une discussion sur le menu et les animations.

Fixe les tarifs pour les spectacles à venir :  
samedi 16/09/2017 **Théâtre par le Tréteau des deux tours**  
10 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

samedi 21/10/2017 **concert du Trio Artémisia**  
10 € pour les adultes , 5 € pour les élèves des écoles de musique et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

vendredi 8/12/ 2017 **concert de Cécile Corbel**  
20 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

**Questions diverses**

- Bureau de vote pour les élections législatives
- Rythmes scolaires
- Haie lotissement des lierres

vu par nous, Maire de la commune de LONGEVES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.



Le 13 juin 2017

Le Maire, Patrick BLANCHARD